

Guide EDOF

Importer un catalogue d'offres éligibles au CPF par fichier .xml

V4 du 26/08/2022

Sommaire

1- Introduction	2
2- Le téléchargement XML pas-à-pas.....	4
3- Analyser le compte-rendu d'intégration (liste des anomalies)	8
4- La vie de votre catalogue alimenté par fichier XML	15

Pour une utilisation optimale d'EDOF, nous vous conseillons d'utiliser les navigateurs suivants :



Google Chrome



Mozilla Firefox



Safari



Microsoft Edge

Pour des raisons de sécurité informatique, de compatibilité, de performances et de confort d'utilisation, nous vous conseillons de toujours disposer de la dernière version mise à jour de votre navigateur proposé par son éditeur.

1- Introduction

IMPORTANT :

La fonction d'import par fichier XML n'est pas active pour les formations des élus locaux dans le cadre de leur mandat.

Vous ne pouvez charger par import de fichier XML que les actions ou formations éligibles au CPF.

Ce document présente aux utilisateurs EDOF en charge du catalogue la fonctionnalité de « **Transfert XML** » proposée pour importer votre catalogue dans votre espace EDOF.

Il n'explique pas comment construire votre fichier XML.

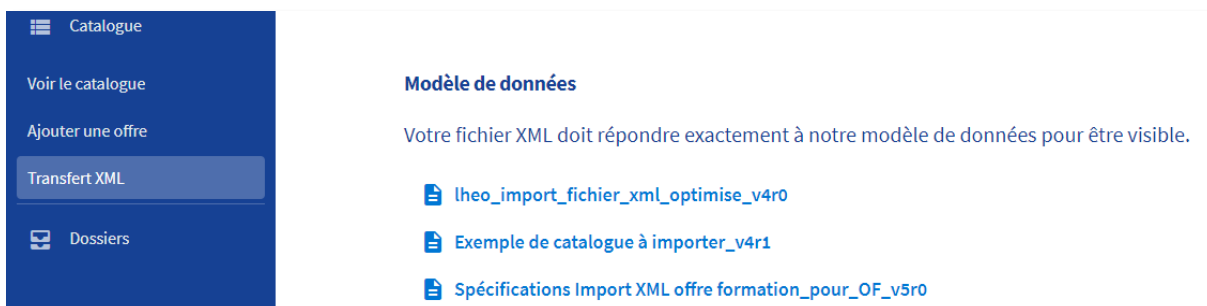
Vous trouverez ci-dessous les informations sur comment charger votre catalogue d'offres (offres + actions + sessions) par fichier XML.

XML (eXtensible Markup Language, langage de balisage étendu en français) est un langage de balise défini par le W3C destiné à représenter tout type de données de manière structurée.

Le principe est de pouvoir construire un fichier contenant les données de vos offres selon un langage (XML) et des règles (XSD (XML Schema Definition)).

Le langage employé pour l'échange d'offres, entre un organisme de formation et la Caisse des Dépôts, est exposé dans le document « **Spécifications_Import_du_catalogue_de_formation** » téléchargeable sur votre espace EDOF à la page « Transfert XML ».

Les règles d'utilisation du langage sont exposées dans le document « **Import_du_fichier_XML** » téléchargeable également à partir de la page « Transfert XML ».



The screenshot shows a dark blue sidebar on the left with a menu containing 'Catalogue', 'Voir le catalogue', 'Ajouter une offre', 'Transfert XML' (highlighted), and 'Dossiers'. The main content area is white and titled 'Modèle de données'. It contains the text: 'Votre fichier XML doit répondre exactement à notre modèle de données pour être visible.' Below this text is a list of three document icons with the following titles: 'ltheo_import_fichier_xml_optimise_v4r0', 'Exemple de catalogue à importer_v4r1', and 'Spécifications Import XML offre formation_pour_OF_v5r0'.

Si vous n'avez aucune ou très peu de connaissances en développement informatique, nous vous invitons à vous rapprocher d'un service informatique (interne et/ou externe) pour mettre en œuvre la fabrication d'un fichier contenant vos offres à destination de votre catalogue EDOF.

Vous vous demandez quel est le canal d'alimentation le plus approprié pour alimenter votre catalogue EDOF, entre le chargement d'un fichier XML et la saisie manuelle ?

Sans omettre le facteur « coût de mise en œuvre », deux éléments doivent être pris en considération pour faire un choix :

- **La volumétrie** de votre offre (formations, actions, sessions)
- **Sa fréquence de mise à jour.**

Il est important de mesurer ces deux éléments, ainsi que votre capacité à faire, pour opter pour l'une ou l'autre des solutions.

2- Le téléchargement XML pas-à-pas

Une fois connecté à votre espace EDOF, sélectionnez l'option « Transfert XML » à partir du menu.



Catalogue > Transfert XML

Transfert XML

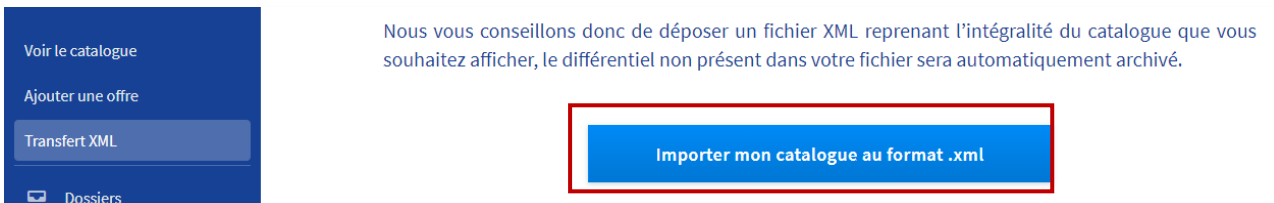
Import du catalogue au format .xml

Nous vous donnons la possibilité d'importer directement votre catalogue, afin de ne pas avoir à ressaisir chaque formation, ses actions et ses sessions associées.

Pour pouvoir être importé, votre fichier doit être conforme à notre système d'information. Des explications et un modèle vous sont fournis ci-après.

Attention : suite au dépôt de votre fichier XML, votre catalogue sera automatiquement mis à jour selon une logique « Annule et remplace ». Si votre catalogue contient déjà des formations, une comparaison via le numéro de votre formation, action et session sera effectuée :

Cliquez sur le bouton « Importer mon catalogue au format .xml ».



Voir le catalogue

Ajouter une offre

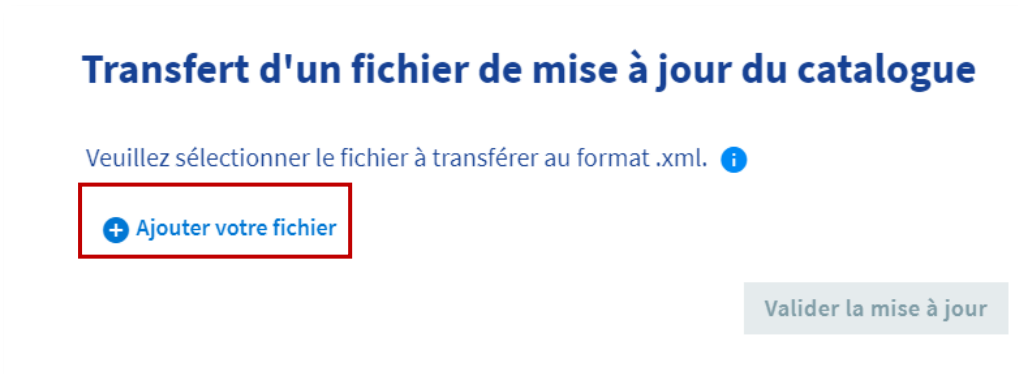
Transfert XML

Dossiers


Nous vous conseillons donc de déposer un fichier XML reprenant l'intégralité du catalogue que vous souhaitez afficher, le différentiel non présent dans votre fichier sera automatiquement archivé.

Importer mon catalogue au format .xml

Cliquez sur « Ajouter votre fichier », sélectionnez le fichier adéquat puis cliquez sur « Ouvrir ».

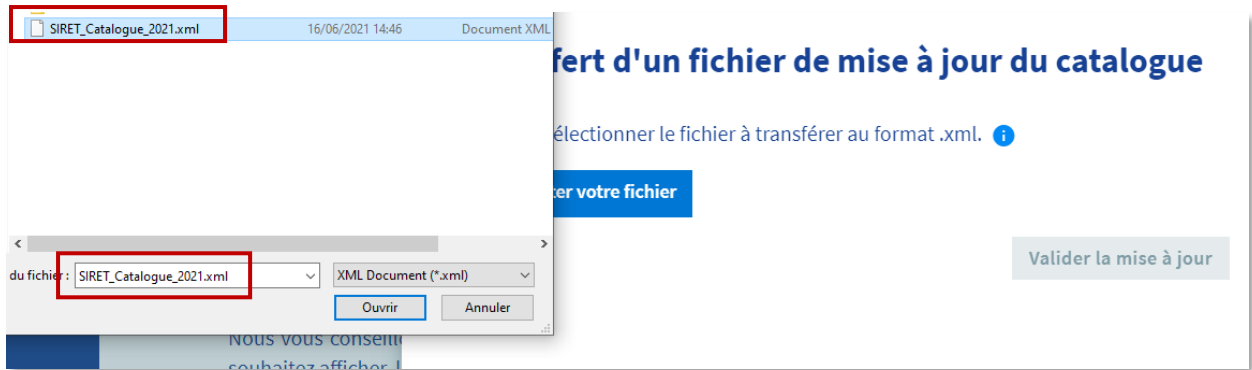


Transfert d'un fichier de mise à jour du catalogue

Veillez sélectionner le fichier à transférer au format .xml. 

+ Ajouter votre fichier

Valider la mise à jour



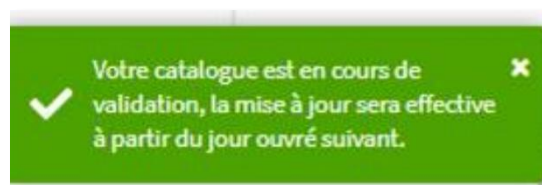
A noter :

- Le nom de votre fichier doit respecter le format SIRET_nomdefichier.
- **La taille maximale de votre fichier XML ne doit pas dépasser 100 Mo.** Si la taille du fichier chargé dépasse la limite autorisée, il ne pourra pas être importé.


Une fois votre fichier ajouté, vous validez la mise à jour.



Après avoir validé la mise à jour, si votre catalogue est conforme aux attendus du XSD (les règles d'utilisation du langage XML), le message suivant s'affiche :





Dans le cas contraire, le message suivant s'affiche :

 Format du fichier non valide. 



Si le contenu ou la structure de votre fichier XML n'est pas valide, aucun traitement ne sera réalisé à partir de votre fichier. Il sera nécessaire de modifier votre fichier XML afin qu'il réponde aux exigences du XSD.

A noter : il est possible que votre fichier soit rejeté, pour d'autres raisons liées au nommage du fichier.

Le SIRET indiqué dans le nommage du fichier est différent du SIRET de navigation :

 Vous n'êtes pas habilité au SIRET spécifié dans le nom de votre fichier. 


Le SIRET n'a pas été indiqué dans le nommage du fichier :

Le nom de votre fichier est invalide. 
Veuillez indiquer votre SIRET en préfixe tel que
 12345678912345_nom_fichier_obligatoire. La partie 'nom_fichier_obligatoire' ne doit pas faire apparaître de caractère '.' (point)

Si votre fichier est valide, l'application vous indique que vous avez un compte-rendu d'intégration en cours de fabrication.

Importer mon catalogue au format .xml

Compte-rendu d'intégration

Vous avez un compte rendu d'intégration en cours 

Le traitement des fichiers XML déposés par les organismes de formation se fait régulièrement et quotidiennement (jours ouvrés), entre 8h00 et 22h00.

Une fois votre fichier traité, le compte-rendu d'intégration est mis à disposition sur la page « Transfert XML » :

Compte-rendu d'intégration

Vous trouverez ci-dessous vos 5 derniers comptes rendus d'integration

 [_export_17_03_2021 \(17/03/2021 à 18h35\)](#)

3- Analyser le compte-rendu d'intégration (liste des anomalies)

Une fois votre fichier XML passé, le compte rendu d'intégration vous indique à la fois les éléments que le système a intégré ainsi que ceux qui n'ont pu l'être du fait d'erreurs* constatées.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I
1	OBJET	NUMERO_FOR MATION	NUMERO_ACTI ON	NUMERO_S SSION	NUMERO_COORD ONNEES	NUMERO_AD RESSE	STATUT	CODE_	LIBELLE_ERR
2	formation	114255_2_1					KO	30025	La donnée extra info=resume-contenu" doit être renseignée."
3	action	114255_2_1	114255_2_1				KO	10058	Problème lors de la validation des paramètres : le champ "durée apprentissage" doit être numérique et doit être compris entre 0 et 99999.
4	action	114255_2_1	114255_2_1				KO	30025	La donnée frais-certif-inclus-frais-anpec doit être renseignée.
5	adresse	114255_2_1	114255_2_1				1 KO	20051	Le couple code postal - ville n'existe pas dans la table de référence TBCR13_CODES_POSTAUX.
6	adresse	114255_2_1	114255_2_1				1 KO	30013	La quatrième ligne (transmise ou reconstituée) ou la cinquième ligne est obligatoire sur une adresse en France.
7		114255_2_1	114255_2_1	2033067			OK		

*Les erreurs indiquées dans le compte-rendu d'intégration sont relevées à partir de contrôles effectués par la Caisse des Dépôts sur le contenu de votre fichier XML. Ces contrôles sont différents du XSD, qui porte sur le format du fichier XML, pas sur son contenu.

La liste des contrôles effectués par la Caisse des Dépôts est disponible dans le document « Spécifications Import XML offre formation_pour_OF » téléchargeable sur la page « Transfert XML » de votre espace EDOF.

La colonne (A) indique l'objet dans lequel l'erreur a été décelée.

Les colonnes (B) à (F) indiquent les identifiants de chaque objet communiqué à travers le fichier XML

- Formation
- Action
- Session
- Coordonnée
- Adresse

La colonne (G) indique le statut : KO si la ligne est en erreur ou OK si la ligne est valide.

- Une ligne OK est générée pour chaque triplet d'objets (Formation/Action/Session) pour lequel aucune erreur n'a été décelée.
- Une ligne KO est générée pour chaque erreur décelée et l'anomalie est décrite en colonne (I).

Dans l'exemple présenté, nous pouvons constater :

- Deux erreurs pour l'objet ADRESSE ayant l'identifiant 1. Anomalies 20051 et 30013.
- Quatre pour l'objet ACTION ayant l'identifiant 114255_2_1.
 - Deux directement dans les données de l'objet
 - Deux dans l'objet SESSION sous-jacent (point précédent)

Il est donc nécessaire de modifier le contenu du fichier XML en fonction, avant de procéder à un nouvel import.

LISTE DES ANOMALIES

Code anomalie	Message anomalie
0	Le fichier XML ne respecte pas le format défini au sein du xsd.[suivi de la balise qui pose problème]* *Exemple : Le fichier XML ne respecte pas le format défini au sein du xsd. cvc-complex-type.2.4.a : Contenu non valide trouvé à partir de l'élément '{https://www.of.moncompteformation.gouv.fr":code-CERTIFINFO}'. L'une des valeurs '{https://www.of.moncompteformation.gouv.fr:code-RNCP, https://www.of.moncompteformation.gouv.fr:code-RS, https://www.of.moncompteformation.gouv.fr:code-CPF}' est attendue." => vous devez remplacer les codes CERTIF-INFO par des codes RNCP, RS ou CPF.
10001	Problème lors de la validation des paramètres : le SIRET doit être composé de 14 caractères.
10003	Problème lors de la validation des paramètres : le numéro formation interne OF doit être composé de 1 à 30 caractères
10008	Problème lors de la validation des paramètres : l'intitulé formation doit être composé de 1 à 255 caractères
10009	Problème lors de la validation des paramètres : le code objectif général doit être composé de 1 ou 2 caractères
10010	Problème lors de la validation des paramètres : les objectifs de la formation doivent être composés de 1 à 3000 caractères
10011	Problème lors de la validation des paramètres : le contenu de la formation doit être composé de 1 à 3000 caractères
10012	Problème lors de la validation des paramètres : le résumé du contenu doit être composé de 1 à 250 caractères
10013	Problème lors de la validation des paramètres : les résultats attendus doivent être composés de 1 à 3000 caractères
10020	Problème lors de la validation des paramètres : le SIRET de l'organisme responsable doit correspondre au SIRET du fichier reçu.
10022	Problème lors de la validation des paramètres : le champ 'numéro d'action interne OF' doit être composé de 1 à 30 caractères

10023	Problème lors de la validation des paramètres : le champ 'rythme de la formation' doit être composé de 1 à 3000 caractères
10026	Problème lors de la validation des paramètres : le champ 'niveau à l'entrée en formation obligatoire' doit être numérique et valoir 0 ou 1
10028	Problème lors de la validation des paramètres : le champ 'modalité d'enseignement' doit être numérique et valoir 0, 1 ou 2.
10029	Problème lors de la validation des paramètres : le champ 'conditions spécifiques' en formation obligatoire doit être composé de 1 à 3000 caractères
10031	Problème lors de la validation des paramètres : le champ 'modalités d'entrées/sorties' doit être numérique et valoir 0 ou 1.
10032	Problème lors de la validation des paramètres : le champ 'URL action' doit être composé de 3 à 400 caractères
10035	Problème lors de la validation des paramètres : le champ 'restauration' doit être composé de 1 à 250 caractères
10036	Problème lors de la validation des paramètres : le champ 'hébergement' doit être composé de 1 à 250 caractères
10037	Problème lors de la validation des paramètres : le champ 'transport' doit être composé de 1 à 250 caractères
10038	Problème lors de la validation des paramètres : le champ 'modalités de recrutement' doit être composé de 1 à 3000 caractères
10039	Problème lors de la validation des paramètres : le champ 'modalités pédagogique' doit être composé de 1 à 200 caractères
10042	Problème lors de la validation des paramètres : le champ 'code périmètre de recrutement' doit être numérique et doit être compris entre 0 et 6.
10043	Problème lors de la validation des paramètres : le champ 'infos supplémentaires sur le périmètre de recrutement' doit être composé de 0 à 50 caractères
10047	Problème lors de la validation des paramètres : le champ 'nombre d'heures en centre' doit être numérique et doit être compris entre 0 et 99999.
10048	Problème lors de la validation des paramètres : le champ 'nombre d'heures en entreprise' doit être numérique et doit être compris entre 0 et 99999.
10056	Problème lors de la validation des paramètres : le champ 'information sur l'admission' doit être composé de 0 à 250 caractères
10057	Problème lors de la validation des paramètres : le champ 'prise en charge frais obligatoire' doit être composé de 0 à 3000 caractères
10058	Problème lors de la validation des paramètres : le champ 'durée apprentissage' doit être numérique et doit être compris entre 0 et 99999.
10059	Problème lors de la validation des paramètres : le champ 'modalités handicap' doit être composé de 0 à 3000 caractères
10060	Problème lors de la validation des paramètres : le champ 'numéro de session interne OF' doit être composé de 1 à 30 caractères
10061	Problème lors de la validation des paramètres : le champ 'date de début de session' doit être au format AAAAMMJJ

10062	Problème lors de la validation des paramètres : le champ 'date de fin de session' doit être au format AAAAMMJJ
10065	Problème lors de la validation des paramètres : le champ 'garantie' doit être composé de 0 à 1 caractère
10066	Problème lors de la validation des paramètres : le champ 'modalités particulières' doit être composé de 0 à 3000 caractères
10067	Problème lors de la validation des paramètres : le champ "individuelle/collective" doit valoir 0 ou 1.
10069	Problème lors de la validation des paramètres : l'identifiant lieu doit être numérique et être composé de 1 à 12 caractères.
10070	Problème lors de la validation des paramètres : l'accessibilité bâtementaire doit être composée de 0 à 250 caractères
10072	Problème lors de la validation des paramètres : l'indicateur lieu formation doit être numérique et valoir 0 ou 1.
10073	Problème lors de la validation des paramètres : l'indicateur lieu information doit être numérique et valoir 0 ou 1.
10074	Problème lors de la validation des paramètres : l'indicateur lieu inscription doit être numérique et valoir 0 ou 1.
10079	Problème lors de la validation des paramètres : le nom doit être renseigné et composé de 1 à 50 caractères (lettres, tirets, apostrophes et espaces).
10080	Problème lors de la validation des paramètres : le prénom doit être renseigné et composé de 1 à 50 caractères (lettres, tirets, apostrophes et espaces).
10082	Problème lors de la validation des paramètres : le courriel doit être composé de 3 à 160 caractères et être dans un format valide
10083	Problème lors de la validation des paramètres : le numéro de téléphone doit être composé 1 à 25 caractères (une série de chiffres, des espaces, un signe + ou des parenthèses)
10084	Problème lors de la validation des paramètres : l'indicateur contact formation doit être numérique et valoir 0 ou 1
10085	Problème lors de la validation des paramètres : l'indicateur contact information doit être numérique et valoir 0 ou 1
10088	Problème lors de la validation des paramètres : Le code état recrutement est composé de 0 à 1 caractère
10091	Problème lors de la validation des paramètres : le montant des frais additionnels non pris en charge doit être numérique et compris entre 0 et 99999999,99
10093	Problème lors de la validation des paramètres : le code modèle économique doit être composé de 1 ou 2 caractères
10094	Problème lors de la validation des paramètres : les autres services doivent être composés de 1 à 250 caractères
10100	Problème lors de la validation des paramètres : l'origine d'appel doit être alimentée et composée de 3 à 10 caractères
10100	Problème lors de la validation des paramètres : l'origine d'appel doit être alimentée et composée de 3 à 10 caractères

10101	Problème lors de la validation des paramètres : le champ 'Accès handicapés' doit être composé de 1 à 250 caractères
10103	Problème lors de la validation des paramètres : la conformité règlementaire doit être numérique et valoir 0 ou 1
10105	Problème lors de la validation des paramètres : le pays doit être composé de 1 à 26 caractères
10106	Problème lors de la validation des paramètres : la fonction doit être composée de 1 à 75 caractères
10107	Problème lors de la validation des paramètres : le numéro de téléphone fixe doit être renseigné
10109	Problème lors de la validation des paramètres : l'attribut datecrea doit être au format AAAAMMJJ
10110	Problème lors de la validation des paramètres : l'attribut datemaj doit être au format AAAAMMJJ
10111	Problème lors de la validation des paramètres : le champ 'résumé contenu' doit être composé de 1 à 255 caractères
10112	Problème lors de la validation des paramètres : le champ 'détail des frais additionnels non pris en charge' doit être composé de 1 à 3000 caractères
10113	Problème lors de la validation des paramètres : le champ 'frais de passage de la certification sont inclus dans les frais additionnels non pris en charge' doit contenir 0 ou 1
20005	La certification {0} n'existe pas
20007	La certification {0} n'a pas de lien à l'INVENTAIRE ni d'inscription de droit ou sur demande au RNCP
20008	Le code objectif général de formation n'existe pas dans la table de référence PF7R
20009	Le code type de parcours de formation n'existe pas dans la table de référence PF7N
20019	La langue utilisée n'existe pas dans la table de référence PF01.
20021	Le code GFE n'existe pas dans la table de référence PF7B
20022	Le code type horaires n'existe pas dans la table de référence PF7C
20025	L'entreprise ayant le SIREN {0} est inconnue
20031	Le code indice répétition n'existe pas dans la table de référence EC2F.
20032	Le code nature voie n'existe pas dans la table de référence EC2G.
20033	Le code pays n'existe pas dans la table de référence EC85.
20034	Le code état recrutement n'existe pas dans la table de référence PF7V
20038	Le code modèle économique {0} n'existe pas dans la table de référence PF7J.
20050	Le code postal n'existe pas dans la table de référence TBCR13_CODES_POSTAUX
20051	Le couple code postal - ville n'existe pas dans la table de référence TBCR13_CODES_POSTAUX
20055	La garantie doit valoir 0 ou 1.

20081	La formation {0} possède déjà un code certification différent.
20090	La certification {0} n'est plus éligible au catalogue de formation EDOF. => la certification visée n'est plus active (date d'échéance passée ou non connue)
20089	La certification {0} n'est pas éligible au catalogue de formation EDOF. => la certification visée n'est pas éligible au CPF
20091	Vous n'êtes pas habilité à former sur la {0} => votre établissement n'a pas été déclaré comme partenaire préparant à la certification par le certificateur, sur le site de France compétences.
30002	La donnée {0} est obligatoire sur une formation
30003	La donnée {0} est obligatoire sur une action.
30004	La donnée {0} est obligatoire sur une session
30006	Organisme sanctionné : aucune mise à jour de catalogue possible.
30008	La première ligne est obligatoire sur une adresse
30010	Au moins un code doit être alimenté : le code postal pour une adresse en France ou le pays pour une adresse à l'étranger
30011	Le code nature de voie et le libellé de voie doivent être alimentés si le numéro dans la voie l'est
30012	Le numéro dans la voie, le code nature de voie et le libellé de voie doivent être alimentés si l'indice de répétition l'est
30013	La quatrième ligne (transmise ou reconstituée) ou la cinquième ligne est obligatoire sur une adresse en France
30015	La prise en charge des frais obligatoire doit être alimentée lorsque le montant des frais additionnels non pris en charge l'est
30017	Un contact d'information doit être affecté à l'action
30018	Les frais HT et les frais TTC doivent être alimentés lorsque le taux TVA l'est
30019	Les frais pédagogiques sont obligatoires
30020	La date de début de formation doit être inférieure ou égale à la date de fin de formation
30021	Un lieu d'inscription doit être affecté à la session
30022	Un contact d'inscription doit être affecté à la session
30023	Les frais pédagogiques ne peuvent être renseignés plusieurs fois pour un taux de tva
30036	Entreprise sanctionnée : action impossible
30044	L'organisme est caduque. Action impossible.
30045	Action impossible : vous n'avez aucune certification qualité Qualiopi
30046	Action impossible : vous n'avez pas la certification qualité Qualiopi "VAE".
30046	Action impossible : vous n'avez pas la certification qualité Qualiopi "Bilans de compétences".
30046	Action impossible : vous n'avez pas la certification qualité Qualiopi "Actions de formation".
30056	L'action est identique à l'action (n° action existante) de cette formation.

30057	La durée de l'action comporte un écart de moins de 10 heures avec l'action (n° action existante) de cette formation
-------	---

4- La vie de votre catalogue alimenté par fichier XML

Lors de la première alimentation de votre catalogue par fichier XML,

Votre offre se décompose comme suit, et aucune erreur n'a été détectée dans le compte-rendu d'intégration.

Exemple 1 :

Formation	Action	Session	Erreurs détectées
F1	A1.1	S1.1.1	non
F1	A1.1	S1.1.2	non
F1	A1.2	S1.2.1	non
F1	A1.2	S1.2.2	non
F2	A2.1	S2.1.1	non
F2	A2.1	S2.1.2	non
F3	A3.1	S3.1.1	non

Votre catalogue se présentera donc comme suit :

Formation	Action	Session	Opération	Etat
F1	A1.1	S1.1.1	Création	Active
F1	A1.1	S1.1.2	Création	Active
F1	A1.2	S1.2.1	Création	Active
F1	A1.2	S1.2.2	Création	Active
F2	A2.1	S2.1.1	Création	Active
F2	A2.1	S2.1.2	Création	Active
F3	A3.1	S3.1.1	Création	Active

Vos formations, actions et sessions seront créées dans votre catalogue EDOF et seront au statut « active », c'est-à-dire visibles par le titulaire du compte CPF, à partir du portail ou de l'application « Moncompteformation ».

A noter : il faut également vos sessions de formation soient ouvertes à l'inscription pour être visibles. Dans votre fichier XML, la balise « état du recrutement » doit être renseignée avec « 1 ».

Si vous avez déjà alimenté par ailleurs votre catalogue EDOF, et que vous procédez à un nouveau chargement de fichier XML, l'offre présente dans votre catalogue avant ce nouveau chargement sera archivée.

Seule sera visible dans EDOF l'offre que vous aurez chargée par le dernier import de fichier XML.

Autrement dit, si vous avez saisi manuellement une offre **et que cette offre n'est pas présente dans votre fichier XML suivant**, elle sera archivée.

Toutefois, un travail de rapprochement est opéré entre les objets (formation, action, session) contenus initialement dans votre catalogue EDOF et les objets du catalogue contenus dans votre fichier XML.

Dans l'exemple ci-après, votre catalogue (*Exemple 1*) a évolué et se présente maintenant comme suit :

Exemple 2 :

Formation	Action	Session	Erreurs détectées
F1	A1.1	S1.1.1	oui
F1	A1.1	S1.1.2	non
F1	A1.2	S1.2.1	non
F1	A1.2	S1.2.2	non
F2	A2.1	S2.1.1	non
F4	A4.1	S4.1.1	oui
F5	A5.1	S5.1.1	non

Vous notez que des erreurs ont été détectées lors des contrôles effectués par la Caisse des Dépôts, sur la première ligne F1 et sur la formation F4.

Vous notez également qu'il n'y a plus qu'une ligne pour la formation F2, que la formation F3 a été supprimée et que les formations F4 et F5 ont été ajoutées.

Votre catalogue se présentera comme suit :

Formation	Action	Session	Opération	Etat Session
F1	A1.1	S1.1.1	Erreur détectée. Pas de modification. Les dernières données valides en base sont conservées.	Active
F1	A1.1	S1.1.2	Modification à partir des données du fichier XML	Active
F1	A1.2	S1.2.1	Modification à partir des données du fichier XML	Active
F1	A1.2	S1.2.2	Modification à partir des données du fichier XML	Active
F2	A2.1	S2.1.1	Modification à partir des données du fichier XML	Active
F2	A2.1	S2.1.2	La session n'est plus présente dans le flux. Seule la session est archivée car la formation et l'action font l'objet d'une autre offre avec la session S2.1.1	Archivée
F3	A3.1	S3.1.1	La session n'est plus présente. La formation et l'action seront archivées en même temps que la session	Archivée
F4	A4.1	S4.1.1	Erreur détectée. Pas de création.	
F5	A5.1	S5.1.1	Nouvelle offre sans erreur. Création	Active

En cas d'erreur détectée sur le contenu de votre fichier XML, il n'y a, soit pas de modification, soit pas de création (lignes 1 et 8).

Si un objet n'est plus présent dans votre fichier XML, il sera automatiquement archivé (lignes 6 et 7)

Fréquence de traitement des fichiers XML par le portail EDOF

Comme déjà mentionné, EDOF est programmé pour traiter les fichiers XML déposés par les organismes quotidiennement et régulièrement, entre 8h00 et 22h00.

Dans le cas où vous déposeriez plusieurs fichiers XML dans un même créneau, le traitement sera effectué uniquement sur le dernier fichier déposé.

Disponibilité sur le portail EDOF de l'offre téléversée

L'offre téléversée par transfert XML sera disponible dans votre espace EDOF quelques heures après le traitement du fichier, si celui-ci ne comporte aucune erreur.

Disponibilité sur le portail et l'application mobile « Moncompteformation » de l'offre téléversée

Pour rappel, les objets de votre offre de formation (formations, actions, sessions) doivent être au statut « active » dans votre catalogue EDOF pour qu'ils soient présentés aux titulaires de compte au travers du portail ou de l'application mobile « Moncompteformation ».

Toutes évolutions (ajout, modification, suppression) de votre offre de formation faite à partir d'un import de fichier XML sera répercutée sur le portail et l'application mobile à J+1 (Dans la mesure où vous ne déposez pas votre fichier XML au-delà du dernier créneau de 22h00).